

Ricochet (Hébergement / Homes)
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2023

Ricochet (Hébergement/Homes)
TABLE DE MATIÈRES
LE 31 MARS 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
ÉTATS FINANCIERS	
SITUATION FINANCIÈRE	4
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
RÉSULTATS	6
FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de RICOCHET (HÉBERGEMENT/HOMES)

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Ricochet (Hébergement/Homes), ci-après « l'organisme », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds accumulés et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé de principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué l'audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquière une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Le 17 juin 2023, Montréal



Jolanta Hausner, CPA auditrice, CA
Comptable professionnelle agréée
Numéro de permis de comptabilité publique: A131927

Ricochet (Hébergement/Homes)
SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	\$544,613	\$324,704
Montants à recevoir	21,862	1,344
Charges payées d'avance	1,295	511
Subventions à recevoir (Note 4)	314,469	206,210
	<u>882,239</u>	<u>532,769</u>
Immobilisations (Note 5)	<u>31,383</u>	<u>17,425</u>
	\$913,622	\$550,194
PASSIF ET BALANCES DES FONDS ACCUMULÉS		
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs	\$71,425	\$2,500
Comptes à payer à AJOI	60,068	112,500
Revenu différé (Note 6)	455,135	212,848
	<u>586,628</u>	<u>327,848</u>
FONDS ACCUMULÉS	<u>326,994</u>	<u>222,346</u>
	\$913,622	\$550,194

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



David Dorance

Président



Diane Paré

Trésorier

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Ricochet (Hébergement/Homes)
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
SOLDE DE DÉBUT - apports sans restriction	\$222,346	\$96,384
Surplus des revenus sur les dépenses	<u>104,648</u>	<u>125,962</u>
SOLDE À LA FIN - apports sans restriction	<u>\$326,994</u>	<u>\$222,346</u>
 <i>Représenté par:</i>		
Fonds accumulés investis en immobilisations	31,383	17,425
Fonds accumulés	<u>295,611</u>	<u>204,921</u>
FONDS ACCUMULÉS	<u>\$326,994</u>	<u>\$222,346</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Ricochet (Hébergement/Homes)
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

REVENUS (Note 7)	2023	2022
Financement gouvernemental	1,136,204	210,205
Organismes de bienfaisance	305,183	64,278
Levée de fonds	87,540	107,275
Municipal	82,536	-
	1,611,463	381,758
DÉPENSES		
Activités		
Salaires et avantages sociaux	996,122	118,807
Fournitures	97,853	21,770
Loyer de halte	81,076	35,516
Déplacements	41,997	-
Entretien et réparations	8,084	-
Formation	5,566	-
Téléphone	4,240	-
Frais de bureau et réunions	3,762	-
Assurance	937	-
Halte frais AJOI	-	14,000
	\$1,239,636	\$190,093
Administration		
Salaires et avantages sociaux	214,844	-
Frais généraux de bureau	20,419	-
Collecte de fonds	10,915	-
Honoraires professionnels	10,319	-
Amortissement	7,359	-
Frais financiers	2,477	-
Assurance	374	-
Déplacements	240	-
Réunions et réseautage	231	-
	267,179	-
	1,506,815	190,093
SURPLUS DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	\$104,648	\$125,962

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Ricochet (Hébergement/Homes)
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
LIQUIDITÉS PROVENANT DE (AFFECTÉS À) :		
ACTIVITÉS D'OPÉRATION		
Surplus des revenus sur les dépenses	\$104,648	\$125,962
Amortissement	7,359	3,075
	<u>112,008</u>	<u>129,037</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Subventions à recevoir	(108,259)	(206,210)
Montants à recevoir	(20,518)	18,656
Charges payées d'avance	(784)	(166)
Comptes à payer	16,493	112,882
Revenu différé	242,287	85,299
	<u>241,226</u>	<u>139,498</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(21,317)	(20,500)
Addition (diminution) des liquidités nettes	219,909	118,998
Encaisse au début de l'année	324,704	205,706
Liquidités à la fin de l'année	<u><u>\$544,613</u></u>	<u><u>\$324,704</u></u>
Représenté par: Encaisse	\$544,613	\$324,704

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Ricochet (Hébergement/Homes)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2023

1. LE STATUT ET LA NATURE DES ACTIVITÉS

Ricochet (Hébergement/Homes) est une organisation sans but non lucratif incorporée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance selon la Loi de l'impôt. L'organisation est exonérée d'impôt sur le revenu et peut délivrer aux donateurs des reçus officiels aux fins d'impôt.

La mission de l'organisation est de créer des ressources d'hébergement pour les jeunes âgés de 18 à 35 ans qui vivent de l'instabilité résidentielle dans l'Ouest-de-l'Île, les « bénéficiaires ».

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

A) CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisation utilise la méthode du report pour comptabiliser son revenu. Les apports affectés sont comptabilisés quand les dépenses afférentes sont encourues. Les contributions non affectées sont comptabilisées sur leur réception. Dans le cas où ces dernières sont estimées et assurées, elles sont considérées comme recevables.

B) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût excédent 500\$, et amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Équipement de bureau	20%
Équipement informatique	30%
Véhicules	30%

C) ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

D) ENCAISSE

L'organisation présente les soldes des comptes bancaires, déduction faite de découverts, et les instruments du marché monétaire à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois dans la trésorerie et les équivalents trésorerie. Les emprunts bancaires font partie des activités de financement.

Ricochet (Hébergement/Homes)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2023

E) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les passifs et les avoirs de l'organisation sont classés comme détenus à des fins de transaction. Les montants présentés de l'encaisse, subventions à recevoir et comptes à payer sont constatés à la juste valeur considérant que ces instruments peuvent être réglés rapidement.

F) APPORTS NON MONÉTAIRES

La valeur des biens et des services donnés à l'organisation est comptabilisée dans les états financiers à titre des produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque ces biens et ces services devraient normalement être achetés et payés si l'organisme ne les recevait pas sous forme de dons.

G) BÉNÉVOLES

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à l'appui des activités de l'organisme. En raison des difficultés que poserait la détermination de leur juste valeur, les services des bénévoles ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les membres ont contribué environ 248 heures au cours de l'année se terminant au 31 mars 2023 (225 heures en 2022) pour aider l'organisation à s'acquitter de ses activités de prestation de services.

H) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés sont mesurées par la valeur d'échange, c'est-à-dire la valeur que représentent les ententes entre les parties.

3. POLITIQUE FINANCIÈRE DE GESTION DES RISQUES

L'organisation est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse qui suit fournit une mesure des risques à la date de clôture.

A) LE RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ces obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisation a enregistré des subventions qu'elle a reçues peu après sa fin de l'exercice dans le compte de subventions à recevoir. L'organisation détermine, sur une base continue, les montants à recevoir en fonction de leur valeur de réalisation estimative.

B) LE RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidité suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisation est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Ricochet (Hébergement/Homes)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2023

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2023	2022
Centraide - Itinérance	150,066	50,000
VCS Fond régulier	57,100	-
Ville de Montréal - Co-Existe	22,052	-
Hockey aide les sans-abri	22,000	22,000
Ville de Lachine MTESS	3,251	-
VCS Mesures hivernales Halte-Lachine	-	90,833
PAII SRA	-	33,535
VCS Mesures hivernales SRA	-	9,842
AJOI compte administratif	60,000	-
	314,469	206,210

5. IMMOBILISATIONS

	2023			2022
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Équipement de bureau	21,317	(2,132)	19,185	-
Équipement informatique	-	-	-	-
Véhicule	20,500	(8,303)	12,198	17,425
	41,817	(10,434)	31,383	17,425

Ricochet (Hébergement/Homes)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2023

6. CONTRIBUTIONS RESTREINTES REPORTÉES

Les revenus reportés représentent les contributions obtenues durant l'année fiscale présente qui seront affectés à une utilisation précise lors d'un exercice ultérieur.

	Revenu différé	Revenu différé 2023		
	2022	Contributions obtenues pendant l'année 2023	Revenu constaté dans l'année 2023	Revenu différé 2023
Financement gouvernemental	132,063	1,067,187	1,136,204	63,046
Municipalités	-	164,781	82,536	82,245
Autres organisations	80,785	474,242	305,183	249,844
Levée de fonds	-	147,540	87,540	60,000
	212,848	1,853,750	1,611,463	455,135

7. REVENUS

	Revenu constaté dans l'année 2023	Revenu constaté dans l'année 2022
VCS Fond régulier	840,718	-
PAII Mesures hivernales	175,560	-
VCS Mesures hivernales Halte-Lachine	57,745	176,383
PAII 6.1	38,668	-
VCS Mesures hivernales SRA	23,513	287
PAII SRA	-	33,535
Financement gouvernemental	1,136,204	210,205
Ville de Montréal - Co-Existe	43,013	-
Ville de Lachine MTESS	32,507	-
Pierrefonds/Roxboro TSUAPR - Halte	4,016	-
Pierrefonds/Roxboro - Fonds discr.	3,000	-
Municipalités	82,536	-

Ricochet (Hébergement/Homes)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2023

7. REVENUS (suite)

	Revenu constaté dans l'année 2023	Revenu constaté dans l'année 2022
Centraide - Itinérance	76,944	11,216
Sœurs de Ste-Anne	68,246	-
Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île - Halte	60,822	-
Mission Inclusion	53,820	-
Fondation du Grand Montréal	30,000	-
Églises	5,350	1,500
Club Kiwanis Lakeshore	5,000	-
Fondation SITN	5,000	-
Desjardins	-	25,000
Partage-Action	-	15,249
Concert'action Lachine	-	8,750
Centraide	-	2,563
Autres organisations	305,183	64,278
Tournoi de poker	54,116	42,399
AJOI	14,000	-
Dons privés	12,128	10,712
Députés	4,500	994
Levée de fonds	2,400	9,044
Dons corporatifs	396	19,180
Diner communautaire	-	14,806
Tournoi de softball	-	10,140
Fondations	-	-
Levée de fonds	87,540	107,275
	1,611,463	381,758

Ricochet (Hébergement/Homes)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2023

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Action Jeunesse de L'Ouest-de-l'île (AJOI), en raison de l'influence notable qu'elle exerce sur Ricochet (Hébergement/Homes), est un apparenté. Plusieurs membres du conseil d'administration de AJOI siègent au conseil d'administration de Ricochet. Également les deux organisations partageant les lieux et l'équipe de gestion et administration.

	2023	2022
Recevable de AJOI	67,613	-
Payable à AJOI	(60,068)	112,500
Revenus	(478,022)	(70,625)
Charges		
Salaires	113,357	164,840
Formations	-	18,067
Impact net sur le résultat	(364,665)	112,282

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été évaluées à leur valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Les montants dus et à recevoir de parties apparentées ne sont pas porteurs d'intérêt, sont sans garantie et ne comportent aucune modalité de remboursement fixe.

8. MONTANTS COMPARATIFS

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin d'en permettre le rapprochement avec ceux de l'exercice courant.